

**COMMUNE DE NEYRUZ**

Exercice 2021

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil communal et  
à la Commission financière

Comptes annuels



Rapport de l'organe de révision  
au Conseil communal et  
à la Commission financière de la  
**COMMUNE DE NEYRUZ**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, comptes de résultat, compte des investissements, flux de trésorerie et annexe) de la commune de Neyruz pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

***Responsabilité du Conseil communal***

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

***Responsabilité de l'organe de révision***

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur les communes du canton de Fribourg et à son règlement d'exécution et aux Normes d'audit suisses (NAS) ainsi qu'à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

***Opinion d'audit***

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et aux dispositions de la loi sur les communes et de son règlement d'exécution.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance conformément à la loi sur les communes et à son règlement d'exécution et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous recommandons à la Commission financière de proposer au Conseil Général d'approuver les comptes annuels qui lui sont soumis.

Fribourg, le 5 avril 2022

**BfB Société Fiduciaire  
Bourquin frères et Béran SA**



C. Bersier  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable



J. Mooser  
Expert-réviser agréé

**Annexes :**

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultats
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

## COMMUNE DE NEYRUZ

Bilan au 31 décembre	2021	2020
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Patrimoine financier</b>		
Disponibilités	3'973'953.24	3'354'684.36
Créances	-2'980'697.15	-3'745'276.87
Actifs de régularisation	7'754'632.95	8'159'050.50
Placements financiers à long terme	1'730'000.00	1'881'000.00
Immobilisations corporelles PF	12'215'660.00	2'389'282.00
	<hr/>	<hr/>
	22'693'549.04	12'038'739.99
	<hr/>	<hr/>
<b>Patrimoine administratif</b>		
Immobilisation corporelles PA	14'955'340.99	8'766'569.05
Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30
Subventions d'investissements	-1'343'776.90	0.00
	<hr/>	<hr/>
	13'626'524.39	8'781'529.35
	<hr/>	<hr/>
<b>Total de l'actif</b>	<hr/> <hr/> 36'320'073.43	<hr/> <hr/> 20'820'269.34

## COMMUNE DE NEYRUZ

Bilan au 31 décembre	2021	2020
	CHF	CHF
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux de tiers</b>		
Engagements courants	503'239.06	695'955.03
Passifs de régularisation	933'243.96	866'462.72
Provisions à court terme	63'800.00	0.00
Engagements financiers à long terme	16'090'000.00	14'370'000.00
Provisions à long terme	332'201.90	330'800.00
	<hr/>	<hr/>
	17'922'484.92	16'263'217.75
	<hr/>	<hr/>
<b>Engagements envers les financements spéciaux</b>		
Engagements envers les fonds des capitaux tiers	337'462.00	337'462.00
	<hr/>	<hr/>
	337'462.00	337'462.00
	<hr/>	<hr/>
<b>Capital propre</b>		
Financement spéciaux	374'195.00	391'816.20
Préfinancement	0.00	1'049'085.60
Réserve liée au retraitement MCH2	3'430'000.00	0.00
Capital propre	14'255'931.51	2'778'687.79
	<hr/>	<hr/>
	18'060'126.51	4'219'589.59
	<hr/>	<hr/>
<b>Total du passif</b>	<hr/> <hr/> 36'320'073.43	<hr/> <hr/> 20'820'269.34

## COMMUNE DE NEYRUZ

## Compte de résultat

2021

	CHF
<b>Charges d'exploitation</b>	
30 Charges de personnel	-1'695'794.85
31 Charges de biens et services et autres charges	-1'829'392.17
33 Amortissements du patrimoine administratif	-363'900.24
35 Attributions au fonds et financements spéciaux	-1'894.48
36 Charges de transferts	-5'888'350.45
37 Subventions à redistribuer	0.00
<b>Produits d'exploitation</b>	
40 Revenus fiscaux	8'534'735.20
41 Revenus réguliers et de concessions	0.00
42 Taxes	1'102'226.09
43 Revenus divers	0.00
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	19'515.68
46 Revenus de transferts	508'519.60
47 Subventions à redistribuer	0.00
<b>Résultat provenant des activités d'exploitation (REX)</b>	<b>385'664.38</b>
34 Charges financières	-137'570.55
44 Revenus financiers	123'024.30
<b>Résultat provenant des financements (RFI)</b>	<b>-14'546.25</b>
<b>Résultat opérationnel (ROP=REX+RFI)</b>	<b>371'118.13</b>
38 Charges extraordinaires	0.00
48 Revenus extraordinaires	381'661.99
<b>Résultat extraordinaire (REO)</b>	<b>381'661.99</b>
<b>Résultat total du compte de résultat (ROP+REO)</b>	<b>752'780.12</b>
Pour information	
39 Imputations internes - charges	-128'925.10
49 Imputations internes - revenus	128'925.10

## COMMUNE DE NEYRUZ

## Compte de fonctionnement

2021

2020

Dicastères	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF
Administration	1'077'173.97	22'470.45	1'128'224.20	463'798.90
Ordre et sécurité publics	186'001.21	95'983.70	201'854.40	83'292.70
Formation	3'288'776.12	24'384.20	3'204'410.78	135'386.85
Culture, sports et loisirs	323'142.43	80'610.95	467'426.48	81'271.50
Santé	1'024'213.25	13'212.55	1'011'219.50	12'073.75
Prévoyance sociale	1'739'290.90	35'350.90	1'628'304.60	36'464.80
Trafic et télécommunications	759'647.94	39'112.55	757'944.73	104'082.70
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'355'980.50	934'929.62	1'656'481.31	1'207'148.30
Economie publique	35'829.10	30'094.25	48'745.10	9'204.65
Finances et impôts	255'772.42	9'522'458.79	697'698.53	9'771'557.35
	<u>10'045'827.84</u>	<u>10'798'607.96</u>	<u>10'802'309.63</u>	<u>11'904'281.50</u>
<b>Excédent de produits</b>	<b><u>752'780.12</u></b>		<b><u>1'101'971.87</u></b>	

## COMMUNE DE NEYRUZ

## Compte d'investissements

2021

2020

Dicastères	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF
Formation	208'852.00	0.00	345'420.67	0.00
Trafic et télécommunications	1'388'134.29	492'404.90	928'200.62	262'400.00
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	463'997.90	187'932.00	505'659.10	138'846.40
	<u>2'060'984.19</u>	<u>680'336.90</u>	<u>1'779'280.39</u>	<u>401'246.40</u>
<b>Excédent de charges (-) / produits d'investissement</b>	<b><u><u>-1'380'647.29</u></u></b>		<b><u><u>-1'378'033.99</u></u></b>	